

Règlement 3^{ème} tournoi international open de Bowlmaster

1. Bowlmaster organise :

Son 3^{ème} tournoi international open pour joueurs amateurs individuels, membres d'honneur du Bowlmaster, en règle avec leur Fédération nationale.

Le tournoi se déroulera au Bowlmaster à Molenbeek, du Lundi 22/09/2025 au Dimanche 28/09/2025, sous le numéro d'homologation 2526/09.

2. Comité organisateur

Directeur du tournoi : D. Collignon

Secrétaire : Samy Saba

Trésorier : Franck Piccoli

Responsable sportif : Luciano Casagrande

3. Moyenne des joueurs avec moyenne officielle (belge ou étrangère)

Joueurs et joueuses belges :

Sont considérés comme joueurs belges toutes les personnes domiciliées en Belgique et titulaires d'une licence L délivrée par la Fédération Belge de Bowling.

La carte de membre "L" de la FSBB est valable comme licence internationale.

On ne tient compte que de la licence L Belge émise par la fédération Belge de Bowling pour la saison pendant laquelle se déroule le 3^{ème} tournoi de Bowlmaster même si le joueur ou la joueuse participe à des compétitions à l'étranger.

Il n'y a pas de minimum de jeux requis.

- Sont considérés comme joueurs/joueuses belges toutes les personnes domiciliées en Belgique et possédant une licence L émise par la Fédération Belge de Bowling.
- Seule la licence L Belge émise pour la saison en cours est prise en compte, même si le joueur participe à des compétitions à l'étranger.
- La carte de membre "L" de la FSBB est valable comme licence internationale.
- Il n'y a pas de minimum de jeux requis.

Joueurs étranger / Joueuses étrangères :

- Tous les joueurs/joueuses domicilié(e)s hors de la Belgique sont considérés comme étrangers, même s'ils possèdent une licence belge.
- Si un joueur possède plusieurs licences, seule celle avec la moyenne la plus élevée sera prise en compte.
- Sinon, seule la licence du pays où ils jouent sera considérée, sans minimum de jeux requis.

Pour les joueurs étrangers dont la moyenne varie au cours de la saison:

A) Joueurs ayant participé au BBT pendant la saison 2024/2025 ou 2023/2024:

o Leur moyenne pour la saison 2025/2026 sera la moyenne entre:

§ Leur moyenne BBT de la saison 2024/2025 s'ils ont participé au BBT pendant cette saison **ou** leur moyenne BBT de la saison 2023/2024 s'ils n'ont pas participé au BBT pendant la saison 2024/2025

§ Leur moyenne officielle au 1er septembre 2025

§ Si le joueur est également affilié à une fédération étrangère avec des moyennes fixes, et que cette moyenne fixe est supérieure à la moyenne calculée ci-dessus, c'est la moyenne la plus élevée qui sera prise en compte

B) Joueurs n'ayant pas participé au BBT pendant la saison 2024/2025 ou 2023/2024:

o Seule leur moyenne officielle au 1er septembre 2025 sera prise en compte.

o Si le joueur est également affilié à une fédération étrangère avec des moyennes fixes, et que cette moyenne fixe est supérieure à la moyenne calculée ci-dessus, c'est la moyenne la plus élevée qui sera prise en compte.

Cette moyenne sera applicable pour tous les tournois du BBT qui suivent leur première participation et qui sont prévus pendant la saison en cours.

4. Moyenne des joueurs/joueuses sans moyenne officielle (AVG)

Un joueur / joueuse qui n'a pas de moyenne officielle sera automatiquement placé en catégorie handicap homme ou dame.

La moyenne est déterminée par le règlement du BBT et sera calculée comme suit :

S'il s'agit d'une première participation à un tournoi qui fait partie du BBT : La moyenne est calculée sur les 6 jeux (Scratch) du 1er entry et elle sera aussi utilisée pour les éventuels reentries.

À partir du 2eme tournoi auquel il/elle participe :

La moyenne est calculée à partir de la somme des 6 jeux (Scratch) du 1er entry (2eme tournoi) et ceux de son premier tournoi.

5. Règlementation bowling

Les règlements de la F.S.B.B. et de la F.I.Q - WTBA sont d'application.

6. Frais de participation

Les frais de participation s'élèvent à 70 € par joueur(euse).

Frais d'inscription : 5 € de frais de participation et 65 € pour la cotisation annuelle de membre d'honneur de Bowlmaster

Plusieurs re-entry par joueur sont possibles à 55 € par re-entry.

Ceux-ci devront être payés lors de la première inscription et ne seront en aucun cas remboursés.

Veuillez noter que le tournoi de Bowlmaster fait partie du BBT et qu'un re-entry ne sera pas pris en compte pour le classement BBT.

Les re-entries ne comptent que pour le classement du tournoi lui-même.

7. Inscriptions

Via www.bowl4u.com / par tel : 024650510 / par email : bowlmaster@skynet.be

8. Nombre de joueurs par piste

2

9. Attribution des pistes

Les pistes sont attribuées par l'organisation.

10. Format de jeu

Le tournoi se déroule en 6 parties avec changement de piste après chaque frame et déplacement de 4 pistes vers la droite tous les 2 jeux .

11. Catégories

Catégorie	Type	Calcul
Hommes 195 & plus	Avec bonus	195 – 199 → 9 bonus/game 200 – 204 → 6 bonus/game 205 – 209 → 3 bonus/game 210 & + → 0 bonus
Hommes 194 & moins	Avec handicap	$(200 - AVG) \times 70\% \rightarrow \text{max } 45/\text{game}$
Dames	Avec handicap	$(200 - AVG) \times 70\% \rightarrow \text{max } 45/\text{game}$
Vétérans*	Avec bonus	Les points bonus sont calculés sur base de l'année de naissance : 1 point par année avant 1975 (année de référence 2025), indépendamment de la date d'anniversaire.

*Catégorie vétérans

La catégorie vétérans comprend à la fois les hommes et les femmes.

Les trois meilleurs vétérans de chaque tournoi reçoivent un prix supplémentaire (voir tableau des prix).

Ces prix sont cumulables avec les prix des catégories suivantes :

- Hommes 195 et plus
- Hommes 194 et moins
- Dames

12. Attribution des prix

Le classement final du tournoi est un classement direct et aucune finale n'est jouée.

Il y a 4 classements :

- Hommes 195 & plus (joué avec bonus)
- Hommes 194 & moins (joué avec handicap)
- Dames (Joué avec handicap)
- Vétérans (Joué avec bonus)

Tous les jeux joués pendant le tournoi (Shifts et Finale) sont pris en compte pour le calcul de la moyenne nationale et seront de ce fait transmis à la fédération Belge de Bowling.

13. Classement des joueurs/joueuses pendant le tournoi

Les joueurs des catégories Hommes 195 et plus, Hommes 194 et moins, Dames sont classés selon les critères suivants :

1. Score total des 6 jeux (1er entry), bonus ou handicap selon la catégorie inclus.
2. Plus petite différence entre la meilleure et la moins bonne partie, bonus ou handicap inclus.
3. Moyenne la plus élevée :
 - Moyenne officielle,

- Ou moyenne BBT (si aucune moyenne officielle disponible),
 - Ou une moyenne calculée pour les joueurs étrangers ayant participé au BBT l'année précédente et dont les moyennes officielles varient au cours de la saison de bowling.
4. Meilleur score scratch (handicap inclus) faisant partie de la série ayant servi à établir le classement du joueur.

Les vétérans sont classés selon les critères suivants :

1. Score total des 6 jeux avec bonus (1er entry)
2. Plus petit bonus
3. Plus petite différence entre la meilleure et la moins bonne partie, bonus inclus.
4. Meilleur score scratch (bonus inclus) faisant partie de la série ayant servi à établir le classement du joueur.

14. Répartition des prix

Le nombre de gagnants et la valeur des prix dépendent du nombre de participants uniques (entries uniquement).

Voir le tableau des prix dans le document correspondant.

15. Divers

Les objections ou contestations concernant l'exactitude des résultats doivent être faites auprès du comité organisateur au plus tard un quart d'heure après l'affichage des résultats du shift. Tout litige non prévu dans ce règlement sera tranché de manière définitive et sans recours par le comité organisateur.

Les joueurs doivent se présenter 30 minutes avant le début du shift.

Le joueur arrivant en retard, commencera son shift au frame entamé par les autres joueurs au moment de son apparition sur la piste.

Il ne lui sera pas permis de rattraper les frames joués pendant de son absence.

Il n'y a pas de scorekeepers officiels.

Le centre de bowling est doté d'un système automatique de scorekeeping.

Il est interdit de manger et de boire des boissons alcoolisées pendant les jeux.

Les frais de participation ne seront en aucun cas remboursés !

En cas de forfait ou d'absence sans raison valable, les frais d'inscription nous seront redevables.

De plus les joueurs/joueuses seront exclu(e)s de tous les autres tournois membres du BBT et ceci pour une période illimitée et tant que ces montants ne seront pas payés.

16. Remise des prix

Le prix seront remis aux différents gagnants soit directement après le dernier shift du Dimanche (après la parution des résultats) soit seront versés sur le compte en banque des gagnants si ceux-ci ne sont pas présents.

Prochain tournoi BBT : Bc Alloo, du Mardi 25/11/2025 au Dimanche 30/11/2025